

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2017**Point 3 de l'ordre du jour****PLAN FINANCIER 2018 – 2022****Introduction**

Parallèlement à la réalisation du budget 2018 qui présente un déficit de CHF 754'300 sur un total de charges de CHF 118'967'450 (sans les imputations internes), le plan financier a été réactualisé.

Le processus de planification financière suit une logique d'organisation et de budget ; la planification est un outil de gestion qui permet aux autorités de présenter une analyse prévisionnelle sur cinq ans. Elle a pour but de donner l'orientation générale sur le développement prévisible de l'ensemble des charges et des revenus de fonctionnement ainsi que l'impact sur les indicateurs principaux du bilan et du compte de flux de fonds en fonction des investissements planifiés ; elle cherche ainsi à montrer la marge d'autofinancement sur les prochaines années.

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets. Il doit s'efforcer de trouver les limites entre lesquelles pourra s'exercer la marge de manœuvre de la commune. Il a donc pour but de garder un fil conducteur entre les enjeux publics et les finances communales.

Plusieurs éléments encore inconnus ou non maîtrisables peuvent influencer l'évolution de chaque catégorie de charges ou de produits. Parmi ceux-ci, il convient de relever d'une manière non exhaustive :

- L'évolution démographique ;
- La situation économique générale ;
- L'évolution des taux d'intérêts ;
- Les modifications légales au niveau fédéral et cantonal ;
- La réforme de l'imposition des entreprises (PF17) ;
- Le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes.

Le plan financier est transmis à la Commission financière et au Conseil général. Il ne doit pas être approuvé par le Législatif.

Comptes 2014 – 2015 - 2016

Les comptes 2014 à 2016, imputations internes déduites, se présentaient comme suit :

<u>Groupe de natures</u>	<u>Comptes 2014</u>	<u>Comptes 2015</u>	<u>Comptes 2016</u>
30 Autorités et personnel	33'299'766	33'732'093	34'640'817
31 Biens, services et marchandises	14'694'696	15'711'236	16'127'264
32 Intérêts passifs	2'891'678	2'548'713	2'050'091
33 Amortissements	8'524'335	17'022'005	11'374'772
35 Particip. à des collectivités publiques	44'180'096	45'817'121	46'586'371
36 Subventions et aides accordées	5'661'639	4'508'829	4'852'911
38 Attributions aux fonds spéciaux/rés.	925'243	54'005	338'345
TOTAL DES CHARGES	110'177'453	119'394'002	115'970'571
40 Impôts	66'728'924	71'650'878	76'839'150
42 Revenus du patrimoine	3'092'991	3'159'441	3'117'720
43 Contributions, émoluments, taxes	24'085'581	25'872'445	23'612'988
44 Parts à des recettes sans affectation	1'283'867	1'308'174	1'340'542
45 Rembours. de collectivités publiques	12'669'015	12'322'737	12'514'893
46 Subventions acquises	1'596'277	1'839'058	1'968'191
48 Prél. sur fonds spéciaux/réserves	1'339'456	4'039'707	1'882'789
TOTAL DES RECETTES	110'796'111	120'192'440	121'276'273
RESULTAT (+ = bénéfice / - = déficit)	618'658	798'438	5'305'702

Plan des investissements 2018 - 2022

Nous vous remettons, ci-après, le plan des investissements pour les années 2018 à 2022. Il s'agit d'un inventaire des investissements qu'il serait souhaitable de réaliser.

Une distinction a été faite entre les investissements déjà votés et ceux qui sont programmés. Les investissements relatifs à l'eau et à l'épuration ont été déduits du total, étant donné qu'ils doivent être autofinancés par les taxes selon le principe du pollueur-payeur.

Le total des investissements prévus à ce stade, pour la période 2018-2022, s'élève à CHF 90'863'000.

Les conséquences de ces investissements seront une augmentation importante de l'endettement et des frais financiers (intérêts et amortissements). Bien entendu, des priorités devront être fixées dans le choix des investissements.

PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS 2018 - 2022

Fonction	Désignation	2018		2019		2020		2021		2022		TOTAUX	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
090	Bâtiments administratifs	800'000		5'600'000		5'000'000		3'000'000				14'400'000	0
150	Militaire	110'000	5'000									110'000	5'000
219	Autres tâches des écoles	370'000										370'000	0
292	Bâtiments scolaires	4'300'000	534'000	1'720'000		1'000'000		11'000'000		7'500'000	1'100'000	25'520'000	1'634'000
300	Musée gruérien et bibliothèque publique	130'000		400'000		1'000'000		2'000'000		600'000		4'130'000	0
330	Embellissement	700'000		600'000				1'000'000		1'000'000		3'300'000	0
341	Installations sportives (stades, tennis, baseball, etc.)			840'000		2'000'000		2'000'000		600'000		5'440'000	0
342	Piscine communale	700'000		4'000'000		2'300'000						7'000'000	0
350	Service de la jeunesse	1'800'000										1'800'000	0
570	Foyers communaux pour personnes âgées	270'000										270'000	0
620	Routes communales et génie civil	2'356'000	1'927'000	12'172'000	2'280'000	13'321'000	4'000'000	8'704'000	1'952'000	7'450'000	1'356'000	44'003'000	11'515'000
621	Places de stationnement	80'000	74'000									80'000	74'000
622	Centre d'entretien	240'000		350'000		350'000		350'000		350'000		1'640'000	0
651	Trafic communal	215'000	137'000									215'000	137'000
700	Approvisionnement en eau	1'365'000	205'000									1'365'000	205'000
710	Protection des eaux	2'379'000		1'957'000		1'818'000		2'281'000		1'945'000		10'380'000	0
723	Assainissement des décharges		240'000									0	240'000
840	Industrie, artisanat et commerce	90'000										90'000	0
942	Immeubles du patrimoine financier	300'000		2'250'000		2'250'000						4'800'000	0
942	Désinvestissements (ventes)				300'000		2'800'000		2'800'000		2'800'000	0	8'700'000
Investissements nets sans investissements liés à l'eau/épuration		16'205'000	3'122'000	29'889'000	2'580'000	29'039'000	6'800'000	30'335'000	4'752'000	19'445'000	5'256'000	124'913'000	22'510'000
			13'083'000		27'309'000		22'239'000		25'583'000		14'189'000		102'403'000
			9'544'000		25'352'000		20'421'000		23'302'000		12'244'000		90'863'000
Investissements votés		8'608'000		2'770'000		320'000		1'210'000		0		12'908'000	
Investissements votés (sans eau/épuration)		6'229'000		2'620'000		320'000		1'210'000		0		10'379'000	
Investissements programmés		4'475'000		24'839'000		24'719'000		27'173'000		16'989'000		98'195'000	
Investissements programmés (sans eau/épuration)		3'315'000		23'032'000		22'901'000		24'892'000		15'044'000		89'184'000	
Désinvestissements			0		300'000		2'800'000		2'800'000		2'800'000		8'700'000

Paramètres retenus pour l'établissement du plan financier 2018-2022

Les données de base utilisées sont les comptes 2014, 2015, 2016 ainsi que le budget 2017. La planification 2018 correspond au budget qui vous est soumis.

Une analyse détaillée de l'évolution des charges et produits par nature a été réalisée. L'évolution des charges et produits a été effectuée sur la base de différents critères en notre possession.

CHARGES

Autorités et charges de personnel (30)

Un taux de progression moyen de 1,5 % des charges de personnel a été retenu, tenant compte des progressions dans l'échelle des salaires. Dans le cadre des mesures d'économies, le Conseil communal avait décidé de ne pas indexer les salaires tant que l'indice des prix à la consommation n'aura pas atteint 106.5, l'échelle actuelle étant basée sur 104.2.

Pour les Foyers communaux, l'estimation de l'évolution des salaires est identique. Quant aux salaires du personnel soignant, ils sont couverts par les recettes et le subventionnement cantonal des soins spéciaux.

Biens, services et marchandises (31)

Une indexation des charges a été planifiée au taux moyen de 1 %, voire une stagnation pour certaines charges (fournitures de bureau, mobilier, machines et véhicules).

Les frais de fonctionnement de la nouvelle école de Dardens ont été pris en compte, ainsi que les frais des transports scolaires à notre charge dès la rentrée scolaire 2018 (voir commentaire sous nature 35).

Intérêts passifs (32)

Les intérêts passifs ont été estimés en fonction de l'estimation de la marge d'autofinancement et du volume des investissements prévus. Le taux moyen a été calculé selon les taux fixes actuellement en vigueur sur nos contrats et les prévisions sur 5 ans.

Amortissements (33)

Les amortissements sont indiqués sur le tableau de synthèse ci-après. Ils sont calculés sur les investissements en cours, les investissements déjà votés qui sont à réaliser, ainsi que sur les investissements programmés.

Participations à des collectivités publiques (35)

Ces participations (dépenses liées) ont été calculées selon l'évolution moyenne de ces dernières années et les indications connues à ce jour. Elles progressent de 4,64% au budget 2018 par rapport à 2017.

Selon la nouvelle loi scolaire, les coûts des transports sont à la charge exclusive des communes dès la rentrée scolaire 2018. Cette modification implique une baisse de notre participation au pot commun cantonal puisque les communes participaient à hauteur de 65 % des frais, répartis selon la population légale. Pour Bulle, il s'agit d'une diminution d'environ CHF 400'000 par année, dès 2019.

Par contre, la commune devra prendre à sa charge les transports scolaires organisés sur son territoire. Cette dépense, prévue dans la nature 31, s'élève à environ CHF 140'000 par année, dès 2019.

Les frais de fonctionnement et financiers du futur Cycle d'orientation à Riaz ont été intégrés, soit un total d'environ CHF 3'400'000 dès 2019. Le budget 2018 comprend les frais de fonctionnement dès la rentrée scolaire 2018, soit 4 mois.

Le versement de la dernière annuité constante relative à la dette pour la construction de l'hôpital de Riaz est effectué en 2017 ; il s'agit donc d'une diminution de charges de l'ordre de CHF 760'000 dès 2018.

La part au budget 2018 de Mobul progresse de CHF 520'000 en raison du passage des bus tous les ¼ d'heure dès décembre 2017.

Subventions et aides accordées (36)

Nous verserons un montant de CHF 1'180'000 en 2018 (CHF 1'552'700 en 2017) au titre de la péréquation des ressources. Cette contribution est calculée chaque année par le Service des communes, sur la base de l'IPF (indice du potentiel fiscal) qui diminue de 107.67 à 105.50.

REVENUS

Impôts (40)

Une progression moyenne de tous les impôts a été estimée à 3,6 % pour 2018 par rapport au budget 2017. Pour la suite, la progression moyenne est de 2,2 % par année.

Pour les impôts conjoncturels, nous avons reporté le montant du budget 2018 pour la planification.

Les impôts des personnes morales ont été estimés avec une progression de 2,5% par année. Dès que nous aurons connaissance de tous les paramètres de la réforme d'imposition des entreprises (projet fiscal 17), nous les intégrerons à la planification.

Contributions, émoluments et taxes (43)

Un taux d'augmentation de 1 à 2 % a été retenu.

Subventions acquises (46)

La ville de Bulle touchera du canton un montant de CHF 1'184'000 en 2018 (CHF 1'113'000 en 2017) au titre de la péréquation financière des besoins. Une progression de 2% a été retenue pour les années suivantes.

Plan financier

Nous vous indiquons, ci-après, l'évolution des charges par groupe de natures durant la période de planification 2018 – 2022 :

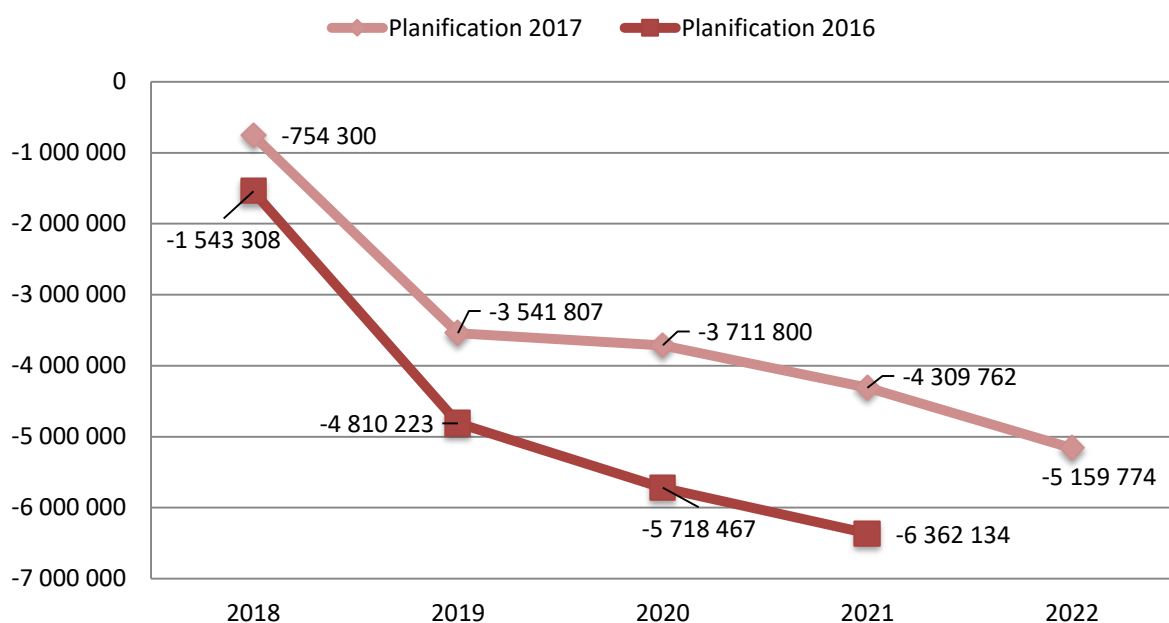
<u>Groupe de natures</u>	<u>B. 2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
30 Autorités et personnel	35'081'700	36'500'600	37'028'540	37'564'432	38'147'592	38'699'739
31 Biens, services et marchandises	17'186'250	17'642'850	17'990'271	18'162'363	18'336'695	18'513'298
32 Intérêts passifs	1'890'300	1'696'800	1'772'855	2'164'176	2'490'091	2'909'456
33 Amortissements	4'821'900	5'228'000	5'874'900	6'026'400	6'643'500	7'470'100
35 Particip. à des collectivités publiques	48'252'200	50'490'700	53'942'664	55'072'387	56'229'221	57'413'849
36 Subventions et aides accordées	5'394'300	4'773'500	4'848'667	4'925'189	5'003'090	5'082'398
37 Subventions redistribuées	60'000	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
38 Attributions fonds spéciaux/réserves	2'598'300	2'545'000	2'545'000	2'545'000	2'545'000	2'545'000
TOTAL DES CHARGES	115'284'950	118'967'450	124'092'897	126'549'947	129'485'189	132'723'840
40 Impôts	70'013'500	72'531'000	74'114'700	75'735'780	77'395'137	79'093'685
42 Revenus du patrimoine	3'478'500	3'084'050	3'183'240	3'182'470	3'181'739	3'181'045
43 Contributions, émoluments, taxes	23'416'000	23'760'200	24'158'113	24'563'402	24'976'207	25'396'673
44 Parts recettes sans affectation	1'365'000	1'390'000	1'417'800	1'446'156	1'475'079	1'504'581
45 Rembours. de collectivités publiques	12'406'300	12'983'300	13'187'957	13'395'885	13'607'134	13'821'761
46 Subventions acquises	1'825'200	1'935'900	1'960'580	1'985'754	2'011'431	2'037'621
47 Subventions à redistribuer	60'000	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
48 Prélèvements fonds spéciaux/réserves	2'385'900	2'438'700	2'438'700	2'438'700	2'438'700	2'438'700
TOTAL DES RECETTES	114'950'400	118'213'150	120'551'090	122'838'147	125'175'427	127'564'066
RESULTAT (FONCTIONNEMENT)	-334'550	-754'300	-3'541'807	-3'711'800	-4'309'762	-5'159'774

Après la prise en compte des éléments précités, nous pouvons vous présenter, ci-après, la synthèse de la planification financière 2018 – 2022 :

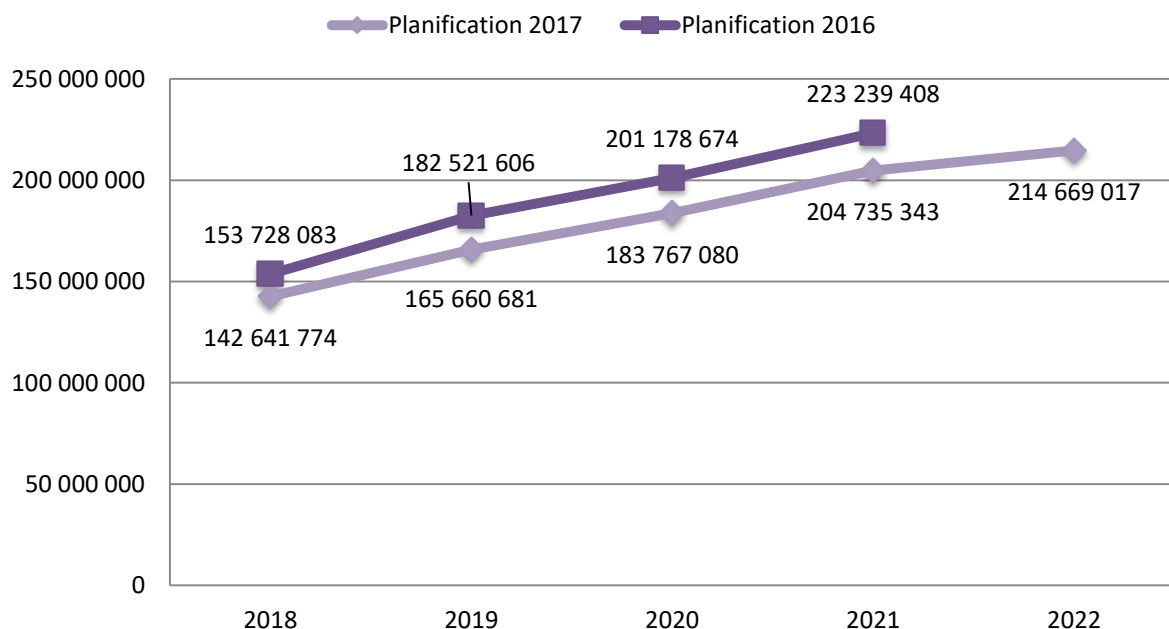
PLAN FINANCIER 2018-2022

	Comptes 2016	Budget 2017	Planification 2018	Planification 2019	Planification 2020	Planification 2021	Planification 2022	Planification TOTAUX
Dépenses d'investissements	16'554'340	19'406'000	12'461'000	27'932'000	27'221'000	28'054'000	17'500'000	
Recettes d'investissements	1'465'251	4'402'000	2'917'000	2'580'000	6'800'000	4'752'000	5'256'000	
Dépenses d'investissements nettes	15'089'089	15'004'000	9'544'000	25'352'000	20'421'000	23'302'000	12'244'000	90'863'000
Charges de fonctionnement	102'545'708	108'572'750	112'042'650	116'445'142	118'359'371	120'351'598	122'344'284	
Intérêts passifs	2'050'091	1'890'300	1'696'800	1'772'855	2'164'176	2'490'091	2'909'456	
Amortissements en cours	11'374'772	4'821'900	5'228'000	5'190'800	5'066'300	5'057'300	4'994'800	
Nouveaux amortissements				684'100	960'100	1'586'200	2'475'300	
Charges de fonctionnement totales	115'970'571	115'284'950	118'967'450	124'092'897	126'549'947	129'485'189	132'723'840	
Revenus de fonctionnement	121'276'273	114'950'400	118'213'150	120'551'090	122'838'147	125'175'427	127'564'066	
Résultat	5'305'702	-334'550	-754'300	-3'541'807	-3'711'800	-4'309'762	-5'159'774	-17'477'443
Amortissements	11'374'772	4'821'900	5'228'000	5'874'900	6'026'400	6'643'500	7'470'100	
Marge d'autofinancement	16'680'474	4'487'350	4'473'700	2'333'094	2'314'600	2'333'738	2'310'326	13'765'457
Degré d'autofinancement	110.55%	29.91%	46.87%	9.20%	11.33%	10.02%	18.87%	
Modification endettement		10'516'650	5'070'300	23'018'907	18'106'400	20'968'262	9'933'674	
Endettement brut	127'054'824	137'571'474	142'641'774	165'660'681	183'767'080	204'735'343	214'669'017	

Résultat du compte de fonctionnement



Endettement brut



Conclusion

Ce nouveau plan financier présente une augmentation importante de l'endettement. Des choix devront être effectués dans la liste des investissements.

Le déficit cumulé des années 2018 à 2022 se monte à 17,4 millions, alors que le plan 2017-2021 prévoyait un déficit cumulé de 18,7 millions. Le programme de mesures d'économies mis en place par le Conseil communal en 2014 a permis d'améliorer nettement le résultat du compte de fonctionnement et, par conséquent, la marge d'autofinancement. En revanche, les années 2019 à 2022 montrent une augmentation du déficit présumé, bien qu'il reste raisonnable. Le résultat déficitaire prévisible en 2021 s'élève à CHF 4'309'000 alors qu'il était estimé à CHF 6'362'000 lors de la dernière planification. Nous relevons cependant que les inconnues à cet horizon sont très grandes (projet fiscal 17, désenchevêtrement des tâches Etat-communes).

La présente planification permet une prise de conscience des contraintes financières et impose de fixer des priorités, lesquelles découlent des ressources disponibles et des moyens nécessaires pour engager la réalisation des tâches publiques.

Un contrôle budgétaire soutenu et l'adoption d'un cadre d'investissements strict permettront d'obtenir une augmentation maîtrisée de la dette.

D'autre part, notre commune doit être extrêmement attentive aux décisions cantonales pouvant la concerner.

Vous le constatez, l'évolution des finances est également dépendante d'éléments extérieurs sur lesquels l'Exécutif n'a pas d'emprise directe.

Les données évoluent et c'est pourquoi le plan est revu chaque année.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Jean-Marc Morand